



2 - Appréhender le territoire et ses enjeux¹

INTRODUCTION

Le projet de territoire passe par une phase de diagnostic partagé. Il s'agit de comprendre et confronter les représentations économiques, sociétales, sociologiques et institutionnelles de son territoire pour, dans un deuxième temps, faire émerger et élaborer les orientations stratégiques.

REPÈRES

La phase de diagnostic vise à faire émerger un « territoire pertinent ». Il s'agit d'identifier clairement ses atouts, ses richesses, ses compétences et ses particularités. Il est conseillé (voire parfois incontournable) d'associer dans cette phase différents acteurs (institutionnels, économiques, sociaux), afin de recueillir les multiples visions portées sur le territoire et d'en dégager les axes forts.

- Une profonde évolution des territoires à prendre en compte

On ne peut plus aujourd'hui prendre en compte les territoires comme des espaces stabilisés dans lesquels une population travaille et réside, ce qui rend d'autant plus difficile l'émergence d'un « territoire pertinent ». Les territoires sont soumis à de nombreuses évolutions que le diagnostic se doit d'identifier.

Les ruptures sociologiques :

- les évolutions socio-démographiques : vieillissement de la population, augmentation de l'espérance de vie, taille des ménages ;
- l'émergence de la « ville multicomunale », liée à la dissociation spatiale entre lieux de résidence, de travail et de consommation (61% des actifs travaillent hors de leur commune de résidence) ;
- le développement du péri-urbain, lié notamment aux difficultés d'accès au logement ;
- le développement des mobilités physiques, professionnelles, résidentielles, avec l'augmentation considérable de l'utilisation des voiries et transports ;

¹ Fiche synthèse réalisée à l'aide de Didier Locatelli, expert des projets de territoire, cabinet New Deal.



Le fait intercommunal : enjeux, stratégie, sens



- la transformation des temporalités (disparition progressive de la journée de travail « standard »), désynchronisation des temps sociaux et l'individualisation des modes de vie, qui rendent plus difficile l'accès aux services publics.

Les ruptures territoriales :

- la concentration de la population, des richesses, de l'emploi, des fonctions et centres de décision ;
- le développement de réseaux, mobilités, flux internationaux ;
- l'apparition de la métropolisation et l'étalement des aires d'influence des métropoles.

Les conséquences de ces ruptures :

- on observe un décalage entre les territoires fonctionnels (construits par les pratiques) et les territoires institutionnels (liés à l'organisation politique et administrative),
- le fonctionnement des territoires a changé : ils se sont multipliés, enchevêtrés, spécialisés, et sont de plus en plus interdépendants. L'inter-territorialité est devenue incontournable,
- le rapport au territoire a changé : le sentiment d'appartenance peut avoir laissé la place à une vision utilitariste du territoire, vu comme un espace d'opportunités offrant des équipements et des services,
- le rapport à la proximité évolue et répond à de nouveaux besoins : accessibilité physique (et au bon moment) et mentale (facilité d'utilisation), de fluidité, de commodité, d'immédiateté et de personnalisation.

✓ **À RETENIR**

Les orientations stratégiques du projet de territoire doivent tenir compte des spécificités du territoire et des attentes de ses habitants pour construire des politiques publiques pertinentes et à la bonne échelle.

Il existe une multi-territorialité propre à chaque individu. Il existe autant de façons de vivre le territoire que d'individus.



Le fait intercommunal : enjeux, stratégie, sens



Produire de la politique publique sans « fabriquer du territoire » suppose de :

- accepter l'idée d'échelles pertinentes multiples ;
- développer des coopérations fonctionnelles ;
- organiser la péréquation des ressources ;
- organiser la gouvernance territoriale ;
- déployer les politiques publiques à des échelles multiples.

En fonction des enjeux propres au territoire, il convient de réfléchir à l'échelle pertinente de déploiement des politiques, analyser les avantages ou points forts des communes et de la communauté, puis décider ce qui doit être fait, par qui et avec qui.